



Violences sexuelles et sexistes sur le lieu de travail

Docteur Aptel, médecin du
travail

Meaume Isabelle,
psychologue du travail



Comprendre pour mieux accompagner



Comprendre pour mieux accompagner



Comprendre pour mieux accompagner



Comprendre pour mieux accompagner



Comprendre pour mieux accompagner



Comprendre pour mieux accompagner

La prévention

Elle peut se décliner sous 3 formes :

- primaire
- Secondaire
- tertiaire

Elle peut être individuelle ou collective



Comprendre pour mieux accompagner

La prévention primaire ou : comment limiter les risques d'apparition de comportements sexistes ou sexuelles ?

Définition : elle vise à prévenir les risques d'apparition de comportements abusifs, avant même qu'il n'est eu lieu. Il s'agira alors d'identifier les facteurs qui favorisent leurs apparitions et d'agir sur ses facteurs.



Comprendre pour mieux accompagner

Mise en place d'une démarche de prévention primaire :

- Identification des facteurs de risques liés à la situation professionnelle



Comprendre pour mieux accompagner

Établissement d'un plan de prévention à long terme :

- La rédaction d'une plaquette à l'attention des professionnelles
- La rédaction d'une plaquette à l'attention des aidés et/ou des familles.



Comprendre pour mieux accompagner

- La rédaction d'un code de bonne conduite
- La sensibilisation du personnel
- La responsabilité des dirigeants
- La formation des personnels



Comprendre pour mieux accompagner

Les mesures de prévention primaires réduisent les risques d'apparition de comportements sexistes ou sexuelles



Comprendre pour mieux accompagner

La prévention secondaire ou : comment empêcher et faire face à un comportements sexistes ou sexuelles ?

Définition : elle permet de réduire les risques avérés, de limiter les conséquences sur un plan relationnel et psychique.



Comprendre pour mieux accompagner

Les actions pouvant être mis en place :

- Désignation d'un ou de référents ou personnes de confiance au sein de la structure
- Elaboration d'une procédure



Comprendre pour mieux accompagner

- Entretien avec les plaignants ou victimes
- Entretien avec la personne mis en cause
- Retrait momentanée du salarié(e) sur le poste de travail
- Visite médicale avec le médecin du travail



Comprendre pour mieux accompagner

- **La prévention tertiaire** ou : comment intervenir sur les situations avérées de souffrance au travail ?
- Définition : elle vise à « réparer » les impacts de la violence. Elle inclut le soutien et l'aide offerts aux personnes concernées. La prévention tertiaire vise non seulement à éviter qu'une situation se dégrade, mais également qu'elle ne réapparaisse, voilà pourquoi elle est considérée comme une forme de prévention même si elle agit en réparation.



Comprendre pour mieux accompagner

- Les démarches d'écoute compréhensives
- Les démarches de conseils
- Les démarches d'accompagnement



Comprendre pour mieux accompagner

Conclusion



Comprendre pour mieux accompagner

Merci de votre attention



Comprendre pour mieux accompagner